



Rupture contract militaire

Par **nanlive**, le **09/02/2011** à **11:59**

Bonjour,
mon ami est actuellement a 3 ans d'armée de terre est souhaite faire uine rupture de contrat .
car il a un emplois en cdi.
je voulais si c'est possible que quel qu'un m'envoie un compte rendu type de résiliation de
contract pour embauche en cdi. merci si vous pouvez me l'envoie par mail
soeurette24@hotmail.fr

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **12:02**

ça ne se fait pas comme ça. Il doit aller voir son supérieur pour demander que son cas soit
examiné. ça n'a rien d'automatique, ça peut être refusé (voir alors l'assistante sociale aux
armées)

Par **nanlive**, le **09/02/2011** à **17:49**

merci pour votre réponse car c'est vraiment difficile de trouver quel qu'un qui puise nous
renseignier pour aider dans cette démarche.
mais quesque l'asistente sociale va pouvoir faire pour lui?
son supérieur et déjà plus ou moins au courant , mais il ne la pas aider pour mettre sa
démarche en route.par ou faut il commencer qui aler voir au sain du régiment?

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **19:17**

Elle pourra lui indiquer les démarches, les possibilités

Par **nanlive**, le **10/02/2011** à **17:13**

merci de votre réponse!

je n'ésiterai a vous tenir au courant des démarche.